

II L. 116
116

villemomble, le 14 Février 1946

Monsieur le Président
du Tribunal de lère Instance
M U L H O U S E

Monsieur le Président,

Je me permets de vous présenter la requête suivante :

A la déclaration de guerre, j'habitais à Saint-Louis (Haut-Rhin) au numéro 15 du quartier Wallard.

Obligé, comme toute la population civile, d'en partir le 1er Septembre, mon appartement a été complètement vidé de son contenu, dans les conditions ci-après :

Dès l'armistice, en Juin 1940, l'appartement fut ouvert par les Allemands qui prélevèrent les objets les plus intéressants; puis quelques semaines plus tard ils installèrent, dans le logement, une dénommée Vve GULIGAG.

En Février 1941 seulement, M. LEISY, Huissier à St.Louis fut commis pour procéder à un inventaire. Lors de cette visite, Mme GULIGAG présenta à M. LEISY les objets énumérés ci-après comme m'appartenant :

| | |
|---|----------------------|
| x | 1 table de cuisine |
| | 1 cuisinière |
| | 4 chaises de cuisine |
| | 2 buffets de cuisine |
| x | 1 lit |
| x | 1 buffet chêne |
| x | 1 table à rallonge |
| x | 6 chaises cuir |

Les objets marqués du signe x furent laissés à Mme GULIGAG à valoir sur ses dommages de guerre, les autres furent emmenés dans une usine où ils furent vendus.

Mme GULIGAG étant décédée en 1942 à l'Hôpital de Mulhouse, j'appris, au cours d'une visite à St.Louis, que la salle à manger (buffet chêne, table à rallonge et 6 chaises cuir), était chez la fille de cette dame, Mme GOEPPERD, Bernard, 16, Rue Pasteur, tandis que la cuisine (1 table, 2 buffets) se trouvait chez M. LITZLER, Emile, 16, Rue Basse-la-Fontaine, à St.Louis. La première de ces personnes ne fit aucune difficulté pour mettre ce qu'elle possède à ma disposition.

Au cours d'une visite faite chez M. LITZLER, avec un témoin, je fus amené à reconnaître les meubles indiqués ci-dessus ainsi que différents objets non mentionnés sur l'inventaire, soit une table de nuit provenant d'une chambre à coucher, 2 chaises de chambre, des

/.....